N° 52 - Septembre 2010



PROFESSION BANQUIER
VOCATION SOLIDARITÉ

La lettre d'information à destination
du réseau de la Société Générale

BFM Infos

Sommaire

LE CHIFFRE À RETENIR

2,50 %

C'est le nouveau taux de rémunération du livret BFM Avenir jusqu'à 3 000 EUR **à compter du 1er septembre 2010**.

Au-delà de ce montant, le taux passera à **1,90 %** à cette même date.

EN BREF...

Le BFM Mode d'Emploi est le document de référence du réseau Société Générale, et en particulier des conseillers de clientèle.

La refonte du BFM Mode d'Emploi est en cours et sa sortie est prévue pour octobre 2010.

Cette nouvelle version se veut plus moderne et pratique. Elle a été repensée également dans un souci de clarté.

Le contenu a lui aussi évolué, avec notamment **la mise à jour de l'offre BFM** et des **procédures liées au déploiement d'IConso**.

L'ACTUALITE COMMERCIALE *

Les résultats commerciaux *(Chiffres arrêtés à fin juillet 2010)*

Durant les 7 premiers mois 2010, la bonne dynamique commerciale portée par plus de 2 200 opérations de terrain, et appuyée par des actions marketing, a produit des résultats encourageants:

CAV : 29 470 comptes dont 1 215 dans les DOM pour un stock de 684 842 (en progression de 9 %).
BFM Avenir : 358 443 livrets actifs (solde non nul ou ayant mouvementé durant la période) soit +13,9 % (indice de pénétration de 53 %). Un encours de 2 553 M€ en croissance de 17 %.
BFM Liberté : 44 173 prêts débloqués pour 557,4 M€ (+ 5 %) mais avec un volume de RA de + 23 % pour une production nette stable à 413 M€.
Prêts immobiliers : + 3 741 prêts en juillet (soit une progression de 58 %) sur un total depuis le début de l'année de 19 721 prêts réalisés pour un encours de 2 109 M€.

Au passage de la mi-année, si nous pouvons être satisfaits des premiers résultats réalisés grâce aux équipes qui ont su conjuguer leurs talents, il nous faut rester néanmoins concentrés sur nos objectifs, tout particulièrement les campagnes Jeunes et d'automne, car l'année est encore longue.
Du contact client et encore du contact client :
c'est tout ce que nous pouvons nous souhaiter pour réussir.

BONNE RENTREE !

(*) Sources SG / BFM

La campagne d'automne BFM : c'est parti !

Comme tous les ans, la BFM lance sa Campagne d'Automne (validité du 1er septembre au 31 décembre 2010) en collaboration avec ses partenaires : la Société Générale et ses mutuelles sociétaires.

- Objectifs : Augmenter le nombre de clients (ouvertures de comptes) et accroître le taux d'équipement des clients actuels en prêts personnels.
- Axe de communication : Cette année la BFM a souhaité réaffirmer sa dimension solidaire en donnant la parole à nos clients via cette accroche "L'autre façon de parler crédit" et la mise en avant de 3 mots clés "responsable, solidaire et compétitif ".



- Canaux de communication :
  - Mailing clients SG/BFM personnalisé selon la cible : les 18/34 ans et les 35 ans et + (plus de 123 000 clients ciblés)
  - Distribution de tracts recto (BFM Liberté) et verso (Prêt Spécial Démarrage)
  - Parutions dans la presse mutualiste
  - Communication Internet : e-mailing et bannières promotionnelles



- Nouveauté : L'instruction dans IConso nous amène à développer 2 mailings distincts selon les cibles, dans lesquels sont proposés : les 18/34 ans (Prêt Spécial Démarrage) et les 35 ans et + (Prêt BFM Liberté).

L'ACTUALITE COMMERCIALE *(SUITE)*

Dispositif de rentrée : zoom sur le mailing Jeunes.

Les vacances terminées, la rentrée de septembre est souvent, pour les étudiants et jeunes actifs, le moment du renouveau en matière de logement. Changement de ville, d'affectation professionnelle ou de situation familiale, ce sont autant de besoins à financer : équipement, meubles, déco, agrandissement, dépôt de garantie, apport de caution... Ou simplement le temps de préciser son projet d'achat immobilier.

A l'occasion de cette rentrée 2010, la BFM accompagne les jeunes fonctionnaires mutualistes dans leurs démarches au travers de l'offre PACK INSTALL'. Une offre : 3 solutions (location, acquisition, installation).
La BFM renouvelle sa campagne mailing Jeunes en collaboration avec la Société Générale et la plupart de ses mutuelles sociétaires.



- Objectif : ouvertures de comptes Jeunes SG/BFM moins de 35 ans et équipement produit.
- Cible : adhérents 18/34 ans des mutuelles (prospects non bancarisés BFM).
- 14 mutuelles participantes : MNH, MNH Contrats Groupe, CNG-MG, MGEFI, MMJ, MNAM, MCDéf, MPGR, SMAR, MGAS, MCF, MSPP, MGET, INTERIALE (à noter première participation d'Intériale à un mailing national BFM).
- Volume : 247 236.
- Dépôts postes (en 3 vagues) : 10, 17 et 24 septembre 2010.

GRAND JEU BFM SUR FACEBOOK !



*Lors du précédent numéro de BFM Infos, nous vous avions présenté la page créée et animée par BFM sur Facebook intitulée : **Parce que je connais par cœur les 14 besoins de Virginia Henderson.***
Cette présence sur le plus important réseau social donne l'opportunité à BFM de fournir des informations ciblées à près de 6 000 étudiants ou anciens étudiants en école d'infirmiers (IFSI).
Dans le cadre des rentrées en école IFSI, BFM organise un Grand Jeu et permet de gagner un iPad™ par semaine pendant près de 2 mois.
Cette animation, évidemment réservée aux étudiants et anciens étudiants en IFSI, se déroule du 6 septembre au 31 octobre 2010.
Votre client est infirmier en poste ou étudiant pour le devenir ? Pour gagner, une seule adresse :

facebook.com/14besoins

Des nouveaux dans l'équipe commerciale !

Le récent départ à la retraite d'un certain nombre de Délégués BFM ainsi qu'une évolution de l'organigramme nous conduisent à procéder ci-dessous à une information sur l'organisation aujourd'hui en vigueur au sein de la Direction de l'Animation Commerciale (DAC) :

DIRECTION NATIONALE
- Michel Sirven (Directeur commercial)
- Félix Gigliotti (Directeur de l'Animation Commerciale)

REGION NORD
- Pascale Deleurme (Déléguée BFM) et Patrick Blaizac (Délégué BFM)

REGION GRAND OUEST
- Jacky Pichard (Délégué BFM) et Yves Le Clainche (Délégué BFM adjoint)

REGION SUD OUEST
- Marc Dhallenne (Délégué BFM) et Alain Marlot (Délégué BFM adjoint)

REGION MEDITERRANEE
- Bernard Mas (Délégué BFM) et Daniel Derieux (Délégué BFM adjoint)

REGION RHONE ALPES
- Bertrand Planchamp (Délégué BFM) et Claude Sevenier (Délégué BFM adjoint)

REGION PARIS / ILE-DE-FRANCE
- Gilles Senon (Délégué BFM)
- Jean-Claude Tronc (Délégué BFM adjoint)
  - Luc Delamarre (Responsable de secteur)
  - Aurélie Vérichon (Responsable de secteur)
  - Valérie Le Nech (Responsable de secteur)
  - Isabelle Pausset (Responsable relations Mutuelles)
  - Antonio d'Onofrio (Animateur commercial)

REGION EST
- Christian Vandenbossche (Délégué BFM)
- Lucien Roos (Délégué BFM)

DOM
- Hugues Parsemain (Délégué BFM Antilles)
- Marie-Thérèse Bonnialy (Déléguée BFM Guyane)
- Denis Herbaut (Délégué BFM Réunion/Mayotte)
  - Joseph Médoc (Délégué BFM La Réunion)
  - David Freiman (Délégué BFM Mayotte)



LES PARTENARIATS ASSOCIATIFS

La FCSAD (Fédération des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense)

La FCSAD compte à ce jour quelques 400 clubs et environ 200 000 adhérents.
Son Assemblée Générale s'est tenue le 19 juin 2010 à Toulon. Animée par son Président, le Général Béhotéguy, elle a connu comme chaque année une forte participation.

La Banque Fédérale Mutualiste et son partenaire Société Générale étaient bien entendu présents à cet évènement qui a été l'occasion de nombreux échanges dans un climat chaleureux avec les représentants de clubs et les Présidents de ligues.



De gauche à droite : Jean-Pierre Rabocelli, Bernard Mas et Cyril Barbier

Le Fonds Commun de Placement Avenir Partage ISR

Dans un précédent numéro, nous avons eu l'occasion de vous informer de la labellisation par Finansol, du Fonds Commun de Placement Avenir Partage ISR.
Ce label indépendant prouve ainsi la solidarité et la transparence du FCP Avenir Partage ISR en :

- garantissant aux épargnants leur contribution au financement d'activités génératrices d'utilité sociale.
- attestant de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne.

Quelques mois après cet évènement, il nous a semblé important de recueillir et de vous faire partager le témoignagne d'un souscripteur...



TEMOIGNAGE...

Madame Catherine Boitel à Bourg-en-Bresse, 52 ans

- BFM : Qu'est-ce qui a motivé votre souscription au Fonds Commun de Placement Avenir Partage ISR ?
- CB : Je souhaitais valoriser mon capital tout en orientant mon choix vers un placement dit " responsable ". Cela correspondait à certaines de mes valeurs personnelles.
- BFM : Comment avez-vous eu connaissance de ce produit ?
- CB : J'ai reçu en novembre 2009 un courrier de la Banque Fédérale Mutualiste m'informant du lancement de ce produit. On m'y invitait à prendre contact avec un Conseiller BFM dans une des agences de la Société Générale, ce que j'ai fait dans le courant du mois de décembre.
- BFM : Lors de votre démarche en agence Société Générale, le Conseiller BFM vous a-t-il correctement renseignée sur ce produit ?
- CB : Tout d'abord, le Conseiller a analysé de manière détaillée ma situation financière, mes objectifs d'investissement et mon niveau de connaissance des produits boursiers. Puis il m'a présenté les caractéristiques d'Avenir Partage ISR qui m'ont conforté dans le choix de ce placement. Les formalités de souscription n'ont pas duré plus d'un quart d'heure ! Cela m'a également donné l'occasion de découvrir la Fondation de l'Avenir que je ne connaissais pas auparavant.
- BFM : Recommanderiez-vous ce produit autour de vous ?
- CB : Je n'ai pas pour habitude de parler d'argent avec mon entourage mais je le mentionnerai certainement si l'occasion se présente.
- BFM : Plus généralement, quelle est votre relation avec la BFM ?

L'essentiel sur la réforme du crédit à la consommation

Votée le 1er juillet 2010, cette réforme également appelée « loi Lagarde » vise à accroître la protection du consommateur en matière de crédit et d'assurance emprunteur. Elle implique pour les établissements bancaires (et de crédit), dont la BFM, l'intégration de nouvelles règles dans l'ensemble de leurs supports de publicité, plus particulièrement lorsque des taux ou des informations chiffrées, liées au coût du crédit, sont indiquées. Ainsi, tous les documents commerciaux destinés aux clients BFM et aux prospects (affiches, dépliants, tracts...) ont été mis en conformité pour diffusion à compter du **1er septembre** 2010. Au delà de cette date, le non-respect de la réglementation pourra être sanctionné **jusqu'à 1 500 € par infraction constatée**.
Une grande vigilance s'impose donc désormais à tous dans la diffusion de nos offres commerciales. Vérifiez, avant toute diffusion de documents, que vous êtes en conformité avec la loi (même si cela alourdit quelque peu la lisibilité du message) : à cet égard, **tous les documents conçus par le Siège de la BFM présentent toutes les garanties de sécurité**.





Exemple d'un tract "Offre BFM" avant (gauche) et après (droite) la réforme

Convention de coopération et de partenariat avec CRESUS

Créée en Alsace en 1992 et présidée aujourd'hui par Jean-Louis Kielh, la Fédération Française des associations CRESUS, Chambre REgional du SUrendettement Social, est constituée de 18 associations affiliées réparties sur 14 régions (achèvement du réseau prévue fin 2010). Elle est animée par 350 bénévoles.

L'intervention de CRESUS s'articule autour de 3 axes:

- La prévention du surendettement
- Le traitement des situations de surendettement
- L'accompagnement des personnes en cours de procédures de surendettement



En pratique, CRESUS coordonne un réseau de Chambres régionales chargé d'accueillir, d'informer et d'apporter une aide juridique, économique et sociale aux personnes en situation de malendettement ou de surendettement, d'enrayer le plus en amont possible les problèmes d'impayés, d'isolement et de dégradation de la vie familiale. En complément, CRESUS peut apporter son aide pour constituer un dépôt de dossier à la Commission de Surendettement, ainsi qu'un accompagnement tout au long de la procédure.

La BFM et CRESUS ont décidé d'unir leurs expériences en signant le 6 mai 2010, une convention de coopération et de partenariat.
Objectifs: avec l'aide de CRESUS, la BFM souhaite approfondir sa connaissance du phénomène d'exclusion financière et agir en faveur de sa prévention et de l'accompagnement de ses clients et prospects du secteur public.



La BFM se donne des ailes !

Le Groupement Aéromobilité de la Section technique de l'Armée de Terre est en charge du développement technologique des hélicoptères de l'armée de terre, basé à Chabreuil dans la Drôme.

Tous les deux ans, il organise un meeting aérien afin de faire connaître le milieu aéronautique industriel et les missions de la base militaire.

Le 4 juillet 2010, cette manifestation très attendue a séduit cette année encore plus de 30 000 personnes.

Compte tenu de ses relations privilégiées avec cette base militaire, la Banque Fédérale Mutualiste était naturellement présente lors de cette journée.

Ses représentants sur le stand BFM ont profité de l'occasion pour faire découvrir la "banque des agents du secteur public" et accueillir des contacts dont une douzaine très prometteurs.



De gauche à droite : Claude Sévenier, Véronique Météry et Cécile Génin

Jazz à Montauban avec l'AGPM.



Dans le cadre de son partenariat avec l'AGPM, la Banque Fédérale Mutualiste a répondu à l'invitation de celle-ci au festival "Jazz à Montauban", le 5 juillet 2010.
Le décloisement des stands mitoyens de la BFM et de l'AGPM, créant ainsi un espace commun, a démontré s'il en était encore besoin, la réalité et la force de ce partenariat.

Cette manifestation fut l'occasion pour les différents représentants BFM/SG en charge des relations avec les militaires de rencontrer, dans une ambiance conviviale les Délégués du réseau AGPM de leur secteur, ainsi que certaines personnalités de marque telles que le Général Soubelet, Commandant de Gendarmerie de la région.



Un concert de Jazz de grande qualité a enfin cloturé cette journée riche en contacts prometteurs.

Nous adressons nos remerciements à Jean-Charles Bordaries, responsable régional de l' AGPM et président du comité d'organisation "Jazz à Montauban".

Heureux évènement en Ile-de-France...

Le 7ème Congrès de l'ANESF s'est déroulé les 2 et 3 juillet 2010 à la Faculté des Sciences Pharmaceutiques de Paris.

A cette occasion, 3 des 4 écoles de sages femmes présentes en Ile-de-France (Paris Beaudelocque, Foch Suresnes et Poissy) ont accepté de signer un protocole tripartite avec la Banque Fédérale Mutualiste et la Société Générale.

Ce partenariat vise à aider l'Association à faire vivre ses valeurs au sein de chacune de ces Ecoles tout en faisant découvrir (ou redécouvrir) l'offre BFM Jeunes à leurs étudiants.

Gageons que l'AESF de Saint Antoine, indisponible à cette période, rejoindra très rapidement ces 3 nouveaux partenariats pour un grand chelem en Ile-de-France.



Action de prévention à la CRS 37 de Strasbourg.

Avec l'accord du Commandant de la CRS 37, particulièrement intéressé par l'offre de la Banque Fédérale Mutualiste en terme de prévention financière, les Délégués BFM de cette région ont été conviés le 2 juin 2010, sur le site concerné, dans le cadre d'une journée de formation.

Deux créneaux de 2 heures chacun leur ont été réservé. Après une présentation succincte de la BFM et de ses spécificités, une présentation de 2 modules "Comment bien emprunter ?" et "Comment éviter le surendettement ?" a été proposée à plus de 70 CRS.

Cette intervention, très appréciée dans son ensemble, nous a valu les plus vifs remerciements et a permis à la BFM de marquer sa différence dans le paysage bancaire.



__Banque Fédérale Mutualiste__ - Siège social : 1, place des Marseillais - 94227 Charenton-le-Pont cedex
Société coopérative de banque au capital de 83 710 818,50 euros, RCS Créteil 326 127 784
Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 0 804 13 72
Président Directeur Général : Alain Arnaud / Directeur Général Délégué : Pierre-Emmanuel Valentin / Secrétaire Général : Henri Mérandon
Directeur de la publication : Emmanuelle Barré.
Document destiné à usage interne imprimé par l'imprimerie de Pithiviers (avenue du 11 novembre - 45300 Pithiviers).
Numéro ISSN : en cours d'immatriculation. Dépôt légal à parution. Ne pas jeter ce document sur la voie publique.